

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1966)
Heft: 52

Artikel: Singularité helvétique : lignes directrices à Richterswil!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Singularité helvétique: Lignes directrices à Richterswil!

Et pourtant la gauche sait que le jour où elle prendra le pouvoir politique, elle se heurtera à la résistance des détenteurs du pouvoir économique. D'où les difficultés qui l'attendent. Alors que fait-elle, dès maintenant, pour renforcer le secteur non-capitaliste ? Pour le mettre au centre de ses préoccupations ?

Le contrat

Chez tous les rapporteurs et tous les responsables, on devinait une inquiétude. Des recherches théoriques plus poussées, comment les traduire en mots d'ordre pour les masses ? Peut-on être populaire en refusant la démagogie et la facilité ? Tout ce que Mendès-France incarne d'espérance tient dans ce pari. Réussir en disant la vérité, en n'escamotant pas les difficultés.

Le pari de la nouvelle gauche française, c'est de croire que le peuple est exigeant, capable de souscrire loyalement aux clauses d'un contrat difficile. Le contraire diamétral du cynisme et du paternalisme gaulliste.

A Grenoble, une esquisse technique du contrat fut discutée. Aura-t-elle une traduction populaire ?

Quelques-unes des préoccupations de la gauche française :

Nous reprenons ici en annexe quelques thèmes essentiels de la discussion. Ils sont fondamentaux. Ce ne sont pas les petites idées de qui croit avoir trouvé le moyen de réformer le monde, le concours Lépine de la gauche rénovée selon la formule de R. Fossaert ; mais il s'agit là des points de rencontre de toute discussion socialiste en 1966.

I La décentralisation

Quand André Philip s'écrie que les malheurs de la France centralisée commencèrent avec Richelieu, on se dit que ce vieux protestant n'a pas encore accepté la prise de La Rochelle. Mais quand, successivement, les jeunes et les porte-parole de Bretagne, de l'Ouest, de Toulouse, de Grenoble viennent réclamer une politique de décentralisation, un plan régional de développement, tous avec la même insistance, on doit admettre que la décentralisation et le fédéralisme seront une des préoccupations majeures de la gauche ; la région, c'est le lieu où les calculs théoriques du plan, où les décisions abstraites prennent des dimensions humaines. L'aménagement du territoire, préoccupation dominante.

Pas d'Etat jacobin !

II Des services sociaux indépendants de l'Etat

Libertés démocratiques, ce n'est pas seulement le mot qui est rajeuni. La nouvelle gauche exige l'indépendance totale à l'égard du pouvoir politique de la justice, de l'information, de la recherche statistique. Comme nous l'écrivions dans D.P., la justice n'est pas une valeur bourgeoise.

Soustraire certains services à l'omnipotence de l'Etat !

III L'information

La radio, la presse, la TV devraient être libres d'assujettissement au pouvoir et aux groupes financiers. L'autonomie à l'égard des groupes financiers dont jouissent les journalistes du « Monde » est présentée comme un modèle. A relever les protestations qui se sont élevées contre le monopole de l'information qu'ont acquis, de fait, certains journaux régionaux. Le problème, d'ailleurs, n'est pas seulement celui de la liberté de publier à l'abri des pressions, mais aussi celui d'avoir accès aux sources d'information ; on retrouve notamment la revendication de l'indépendance des services de la statistique.

IV La publicité

La réglementation de la publicité est unanimement souhaitée. Le volume de publicité autorisé devra tenir compte des objectifs du plan. La publicité contrôlée aura pour but de freiner ou d'encourager certaines consommations.

Réglementation de la publicité, tâche urgente !

V Nationalisations

C'est le dernier bastion des luttes doctrinales. Mais là aussi la rhétorique perd pied. Exemple, la mésaventure de celui qui réclamait avec force la nationalisation de la carbochimie — déjà nationalisée ! Les idées dominantes :

- a) Utiliser mieux les secteurs qui sont nationalisés. Exiger notamment que les cadres dirigeants aient un esprit de service public, au lieu d'être les aimables confrères des managers privés.
- b) Utiliser l'énorme pouvoir que confèrent à l'Etat les commandes qu'il passe aux entreprises privées afin qu'elles appliquent les directives du plan.
- c) Participation de l'Etat au développement des industries de pointe.

Réorganiser, renforcer, rationaliser le secteur nationalisé !

VI Syndicalisme

Extension des libertés syndicales, notamment dans l'entreprise même. Quelle est la valeur d'une convention collective, si dans les ateliers le patronat mène sournoisement ou ouvertement la lutte contre les responsables syndicalistes ?

Droits syndicaux élargis !

VII L'autofinancement

Ici la réflexion de la gauche française est encore hésitante, comme en ce qui concerne la politique des revenus où elle nous a semblé manquer d'originalité. Mais deux tendances se dégagent :

Ou limiter l'autofinancement des entreprises, afin de pouvoir mieux orienter par le crédit leur politique d'investissements.

Ou définir la participation des ouvriers aux bénéfices de l'autofinancement, bénéfices qui devraient être gérés par une caisse nationale (syndicale selon la thèse de D.P.) d'investissements.

Collectiviser la plus-value des entreprises qui pratiquent l'autofinancement, préoccupation primordiale !

Echantillon du rapport sur les voies de passage au socialisme

L'autofinancement

« Le problème du contrôle de l'autofinancement sera sans doute plus difficile à résoudre. Les objectifs dans ce domaine sont en effet divers :

- il faut donner aux salariés le droit de profiter des équipements nouveaux financés avec le produit de leur travail (sans toutefois pouvoir permettre une mobilisation immédiate de la créance acquise sur les entreprises).
- il faut éviter de décourager l'autofinancement tant que de nouvelles formes d'épargne ne se seront pas suffisamment développées : l'autofinancement en incorporant dans les prix de vente une part correspondant au coût de l'équipement supplémentaire acquis par la firme est en effet aujourd'hui en France la source de plus du tiers des équipements des entreprises.
- enfin il faut éviter la surinvestissement dans les branches qui font de gros bénéfices sans que leur développement présente d'intérêt sur le plan général ; l'emploi des bénéfices d'exploitation dans d'autres branches dépourvues de financement peut être souhaitable. »

Le spectre du Front populaire hante encore l'Europe occidentale. Mais qui se souvient du Mouvement des lignes directrices que certains qualifiaient de front populaire et qui était en réalité la préfiguration d'un mouvement centre gauche à vocation majoritaire ? Au nombre de ceux qui n'ont pas oublié, il y a en tout cas les électeurs de Richterswil, dans le canton de Zurich (district d'Horgen). En effet cette commune de 6000 habitants compte parmi les organisations politiques locales un groupe s'intitulant « Richtlinienbewegung ». Fondé en 1938 à l'heure de la menace nazie, ce groupe réunissait les socialistes, les démocrates (parti encore vivant en Suisse orientale), les Jeunes Paysans, les syndicats libres (donc adhérent à l'Union syndicale suisse), des petits artisans et des indépendants désireux de contrer l'Association communale bourgeoise qui faisait la pluie et le beau temps dans cette commune. Comme l'indique le secrétaire de ce mouvement dans une lettre adressée à un collaborateur de « Domaine Public », il ne s'agit pas d'un parti, mais uniquement d'un mouvement local destiné à faire obstacle à l'absolutisme du groupement bourgeois.

Ces indications nous ont incité à reprendre le numéro d'« Esprit » du 1^{er} octobre 1937 (Le problème suisse : Personne et fédéralisme) pour y lire la note de M. Pierre Reymond sur les partis politiques. Nous en citons le passage suivant :

« Aujourd'hui, un regroupement est tenté à nouveau dans le mouvement dit des « Lignes directrices » auxquelles les associations suivantes ont déjà donné leur adhésion : l'Union syndicale suisse, la Fédération suisse des sociétés d'employés, la Fédération des ouvriers et employés évangéliques, l'Union des Jeunes paysans, le groupement des jeunes catholiques qui s'expriment dans l'« Entscheidung » (mouvement dont la parenté avec « Esprit » ne fait aucun doute), le Parti socialiste suisse, le Parti radical démocratique de quelques cantons, ainsi que d'autres groupements de moindre importance. Ces lignes directrices sont les suivantes :

« 1. Reconnaître sans réserve la démocratie ; refuser catégoriquement toute alliance ou collaboration avec une organisation ou un mouvement antidémocratique,

2. Admettre une attitude positive à l'égard de la défense nationale, économique et spirituelle,

3. Respecter les convictions religieuses des citoyens comme condition de la paix religieuse dans le pays.

4. S'engager à l'égard d'un programme commun pour le relèvement économique et la solution à donner aux problèmes sociaux, et qui tende à réaliser l'équité sociale et la solidarité dans la vie économique, sans lesquelles une réelle collectivité ne saurait exister.

Le programme d'application suggéré par le quatrième principe ne sera pas élaboré en détail avant que toutes les associations importantes susceptibles d'appuyer « les lignes directrices » s'y soient ralliées. Il faut leur permettre d'exercer réellement une influence et éviter qu'elles se sentent contraintes d'adopter un programme tout fait...

Les « lignes directrices » courent cependant un très grand danger par leur succès même : les partis politiques qui les ont appuyées peuvent céder au désir de les utiliser dans un but électoral. L'effort tenté pour unir les citoyens hors des cadres politiques avorterait ainsi et tout serait à recommencer. »

Ce rappel méritait d'être fait. Il est possible que se recrée en Suisse un mouvement progressiste regroupant et fédérant des associations diverses et des militants de plusieurs partis. Il n'y a pas qu'à Richterswil que le besoin s'en fait sentir.